

ANNEXE VI
(*article 25*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DE L'ENTRÉE PRINCIPALE DU
CENTRE COMMUNAUTAIRE LUCIEN-BORNE

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Les travaux relatifs à la place publique du centre communautaire Lucien-Borne consistent à aménager l'espace extérieur compris entre l'entrée principale du bâtiment et le chemin Sainte-Foy et l'avenue de Salaberry. Le projet comprend notamment la réfection des surfaces pavées et des infrastructures, la bonification de l'éclairage, les plantations et le mobilier.

SECTION II

DESCRIPTION DES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

2. Le projet nécessite l'octroi de contrats de services professionnels et techniques en architecture du paysage et en ingénierie nécessaires à la préparation des études préparatoires, des plans préliminaires ainsi que des plans et devis finaux, à la surveillance de chantier, au contrôle budgétaire et au contrôle des matériaux et de la qualité des travaux ainsi que tout autre suivi requis pour leur réalisation.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. Le coût des travaux et des services professionnels et techniques décrits aux articles 1 et 2 s'élève à la somme de 44 123,69 \$.

TOTAL : 44 123,69 \$